

APERÇU : FACILITÉ D'INVESTISSEMENT ACP

**Nom de la
facilité ou du
programme** **FACILITÉ D'INVESTISSEMENT ACP**

**Partenaires de
mise en œuvre** Banque européenne d'investissement (BEI)

Budget Allocation totale de 5,158 milliards d'euros (décembre 2018), déclinée de la manière suivante :

- Facilité d'investissement (fonds de rotation, total à partir de 2010) : 3,137 milliards d'euros
- Enveloppe d'investissement « à impact » (depuis 2014) : 800 millions d'euros
- Fonds pour subvention de taux d'intérêt et de l'assistance technique : 1,221 milliards d'euros

Durée 2003 à 2020
Négociations en cours pour une prolongation au-delà de 2020

**Description du
programme** La facilité d'investissement, créée en 2003 et financée par les États membres de l'UE, appuie des investissements commercialement viables dans des secteurs productifs, notamment afin de promouvoir le développement du secteur privé dans les pays ACP. Le financement direct, qui comprend essentiellement des prêts à long terme, disponible pour des investissements de montants importants (supérieurs à 10 millions d'euros) ; financement de PME avec des intermédiaires financiers ACP (banques de développement/commerciales, fonds de capital-risque, etc.). La gamme de produits financiers et non-financiers disponibles dans le cadre de la facilité inclut :

- Les prêts « junior » ou subordonnés
- Un financement « quasi-capital »
- Fonds propres/ capital risque
- Garanties
- Bonifications de taux d'intérêt
- Assistance technique

Gouvernance Comité de facilité d'investissement, Comités UE-CE et FED

Couverture géographique et bénéficiaires

Pays ACP
Entreprises ACP
Intermédiaires financiers ACP

Conditions d'accès à la facilité de financement

Accès direct à la BEI pour des investissements plus lourds et pour des intermédiaires financiers désirant obtenir un financement global: lignes de crédit ou contributions aux fonds de capital-risque (requiert l'aval du gouvernement ACP pays hôte);

Conditions d'accès à la facilité AT

Voir site web de la BEI et ses représentations dans les régions ACP

Comment postuler / Contact

Voir site web de la BEI et ses représentations dans les régions ACP